



Litige à l'occasion d'un achat d'une voiture

Par **simonfab**, le **21/01/2010** à **15:46**

Bonjour,

j'ai voulu acheter une voiture à crédit et j'ai signé un bon de commande, hors le crédit m'a été refusé car fiché au F.I P.C. J'ai fait un chèque d'acompte de 1000 euros et dans les conditions de règlement il a mis une croix à "paiement au comptant à la livraison" hors il savait bien que je demandais un crédit maintenant il demande à ce que la vente soit honorée quels sont mes recours???? d'avance je vous remercie de votre réponse à ma question